



Le gouvernement demande à la Cameroon Oil Transportation Company (Cotco) de lui verser un supplément non en argent frais, mais en brut. D'ici peu, le pipeline Tchad-Cameroun va accueillir davantage de brut appartenant à deux nouveaux exploitants : China National Petroleum Company et de Griffiths International.

Le transport de ces nouvelles productions par cet oléoduc va augmenter le nombre d'enlèvements effectués au terminal de Kribi et, partant, le montant des droits de transit engrangé par le Trésor public camerounais. Pour l'instant, 462 enlèvements ont déjà été effectués depuis le 3 octobre 2003, date de la mise en service du pipeline, soit un total de 417 millions de barils. Les retombées financières tirées par le Cameroun sont évaluées à 85,5 milliards.

A vu de ce qui précède, tout doit être mis en œuvre pour que les « *revenus du Cameroun ne soient plus inversement proportionnels à l'embellie des cours mondiaux du pétrole* », comme l'affirme Adolphe Moudiki, l'administrateur directeur général de la Société nationale des hydrocarbures (Snh). C'est ainsi que le gouvernement vient de revisiter le contrat de transit passé avec COTCO.

La cité balnéaire de Kribi a abrité une importante réunion regroupant les responsables de la SNH, les représentants de COTCO et les mandataires des différentes administrations concernées par l'exploitation du pipeline. A l'occasion, la partie camerounaise a demandé non une réévaluation du droit de transit en termes d'argent frais à injecter dans les caisses publiques, comme à l'accoutumée, mais elle a plutôt exigé à COTCO l'équivalent de ce droit en pétrole brut.